



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE
DU CANAL DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) *Situation des impayés*

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2021, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndicats présents ou représentés, en date du 17 décembre 2020, sur l'ensemble du périmètre desservi par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	9.2	47.5	52.5
DE 0 A 1 000 M2	0,022	0,114	0,126
DE 1 001 A 2 000 M2	0,005	0,026	0,028
DE 2 001 A 7 060 M2	0,002	0,010	0,011
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	52	272	301

Redevance Agence de l'Eau : 16.75 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2021, l'association compte 1 348 membres et irrigue environ 913 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

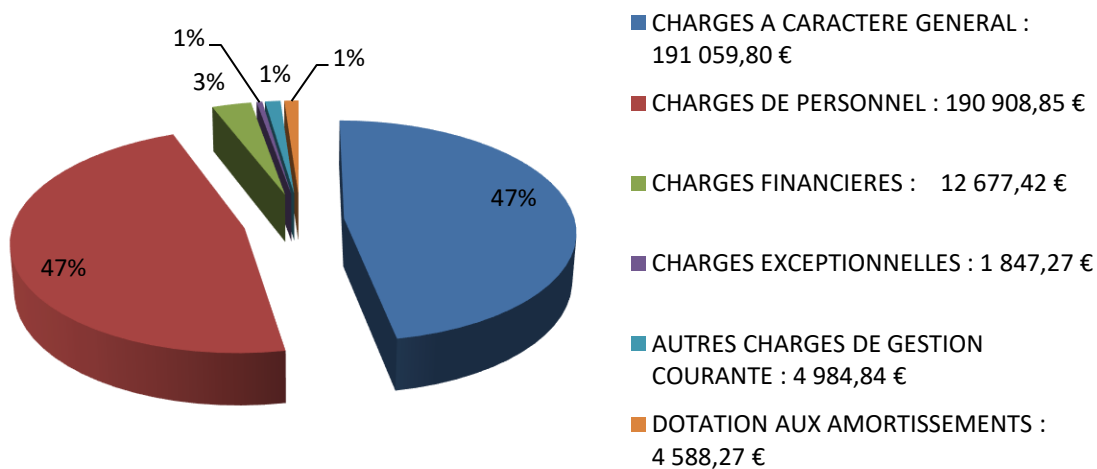
2.a. Section de Fonctionnement

Pour 2021, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	406 066.45	471 922.27
REPORT 2020		145 509.56
RESULTATS CUMULES	406 066.45	617 431.83

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	191 059.80
CHARGES DE PERSONNEL	190 908.85
CHARGES FINANCIERES	12 677.42
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 847.27
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 984.84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 588.27
TOTAL	406 066.45



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

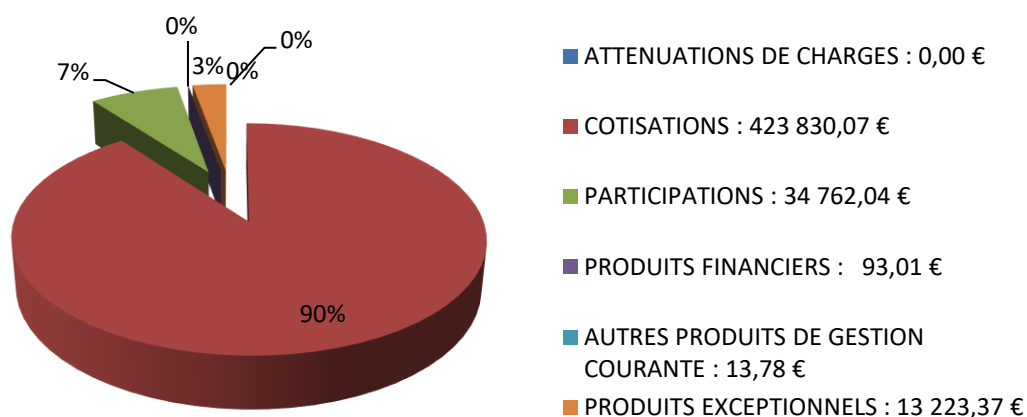
- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes :
 - les dépenses énergétiques à hauteur de 36 542.33 € liées aux trois stations de pompage.
 - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 41 196.57 €.
 - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'Eau RM et C) à hauteur de 39 634.22 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **les charges exceptionnelles** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président
- **les dotations aux amortissements et provisions**: elles correspondent à l'amortissement des travaux d'investissement et aux provisions constituées pour les créances non recouvrables.

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00
COTISATIONS	423 830.07
PARTICIPATIONS	34 762.04
PRODUITS FINANCIERS	93.01
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 223.37
TOTAL	471 922.27



L'essentiel des recettes (90%) est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée « PARTICIPATIONS » (soit 34 762.04 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux dont l'ASCO du Cabedan Neuf est membre.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement des cotisations sociales par la MSA correspondantes aux arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.
- **Les autres produits de gestion courante** : ce sont les arrondis pour le versement du PAS

2.b : Section d'Investissement

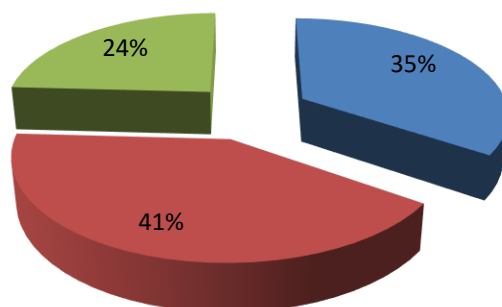
Pour 2021, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	520 327.98	608 952.54
REPORT 2020		372 739.89
RESULTATS CUMULES	520 327.98	981 692.43

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 622.69
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	179 504.40
EMPRUNTS ET DETTES	215 200.89
TOTAL	520 327.98

- IMMOBILISATION EN COURS : 179 504,40 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 215 200,89€
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 125 622,69 €



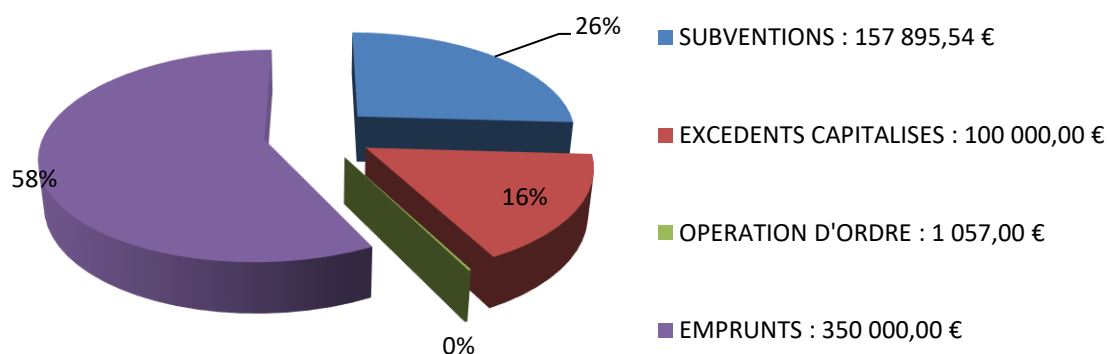
La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Sécurisation de la filiole de Ceinture, chemin de la Croix des Banquets, commune de Cavaillon.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond aux travaux réalisés sur les réseaux gravitaires, les réseaux sous pression et les stations de pompages, hors marchés publics et contrat canal.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	157 895.54
EMPRUNTS ET DETTES	350 000.00
EXCEDENTS CAPITALISES	100 000.00
OPERATION D'ORDRE	1 057.00
TOTAL	608 952.54



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional SUD PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont issus du Contrat de Canal n°2, prévu pour 6 ans (2022/2027).

Afin de réaliser les travaux de Sécurisation de la filiole de Ceinture – quartier Cabedan – commune de Cavaillon, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès du Crédit Mutuel :

- Un prêt relais de 125 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 125 000 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Le montant des impayés cumulés reste élevé fin 2021 pour atteindre 57 873.94 € malgré le travail réalisé par le Trésor Public de Cavaillon pour recouvrer les sommes dues. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

CONCLUSION :

L'analyse du compte administratif 2021 montre la bonne santé financière de l'ASCO. Toutefois, la réalisation des travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association, reste possible grâce aides financières des différents partenaires.

On note un montant des travaux d'investissement quasiment équivalent à 2020, en raison de la réalisation des travaux de sécurisation de la Ceinture, commune de Cavaillon, prévus au contrat de canal.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des filioles gravitaires. Cette prestation est effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 12 km. Les prestations estivales et hivernales ont été réalisées par la société RIEU. Ce faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les gardes de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE ET CURAGE	RIEU	35 137.56

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	947.70
DEBITMETRE LA ROQUETTE				
BUREAU	TAILLADES			
STATION VIDALE	TAILLADES	VERIFICATION DES APPAREILS SOUS PRESSION	SOCOTEC EQUIPEMENT	1 656.00
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC			
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	313.14

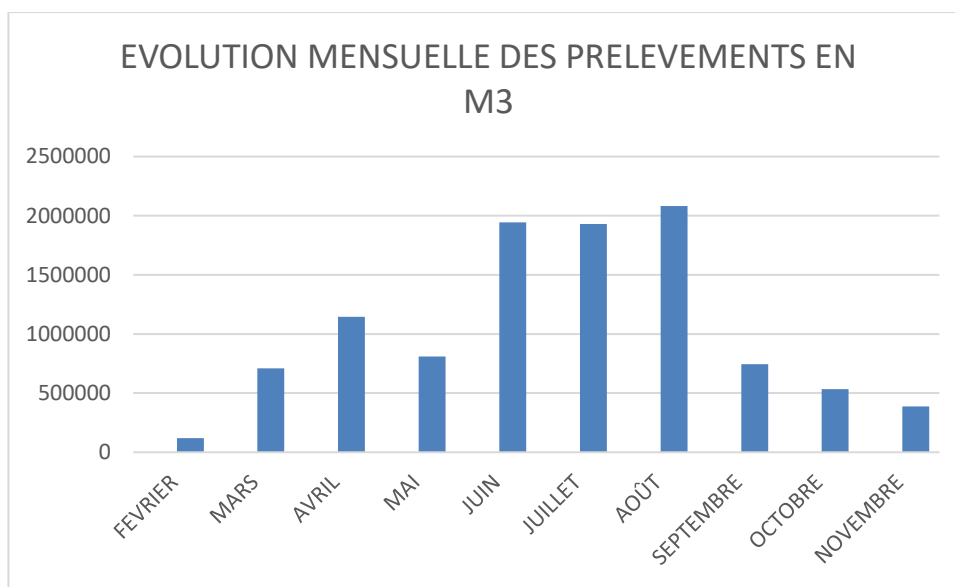
IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm³ par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	8 672 865
PRESSION	1 733 135
TOTAL	10 406 000

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filiales privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 3,7 Mm³.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires des groupes de pompage.

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
VIDALE	TAILLADES	REPARATION GROUPE DE POMPAGE N° 1	MICHELIER	4 014.88
BOULON BAS	ROBION	CREATION STATION DE REPRISE		39 936.48

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
BOULON BAS	ROBION	RENOUVELLEMENT DU RESEAU	LUBERON TP	38 892.00
VIDALE	TAILLADES	NETTOYAGE BASSIN DE VIDALE	REYNIER TP	2 950.20
		BRANCHEMENT PRESSION		1 315.80

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Nettoyage du bassin de Vidale, sur les Taillades, avant le remplacement de la géomembrane.
- Réparation d'un branchement sous pression sur les Taillades.
- Remplacement du réseau sous pression, chemin de la Plaine, commune de Robion

Afin d'améliorer la desserte en eau des parcelles raccordées au réseau sous pression sur la commune de Robion, l'ASCO a renouvelé le réseau de transport et créé un surpresseur pour le maintien de la pression dans le réseau.

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FONT DU PIN	CHEVAL BLANC	BUSAGE DE LA FILIOLE	LUBERON TP	10 020.00
		REPROFILAGE DES BERGES	MIDI TRAVAUX	8 100.00
PRISES SYNDICALES	CHEVAL BLANC	REPLACEMENT DES TRAPPES D'ACCES	LUBERON TP	7 140.00

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Busage de la filiole de la Font du Pin, commune de Cheval Blanc.
- Remplacement des trappes d'accès, sur trois prises syndicales, commune de Cheval Blanc
- Reprofilage des berges, chemin de la Romaine, filiole de la Font du Pin, commune de Cheval Blanc.

V. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des travaux de Sécurisation de la filiole de Ceinture – chemin de la Croix des Banquets – sur la commune de Cavaillon.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
SECURISATION DE LA FILIOLE DE CEINTURE – CHEMIN DE LA CROIX DES BANQUETS – COMMUNE DE CAVAILLON	FOURNITURE ET POSE DU CUVELAGE	SNPR	185 086.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 352.80

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

Pour 2021, le service administratif a instruit 89 permis de construire et reçu 32 attestations notariales.

VII. DIVERS :

Une plaquette d'information est réalisée pour l'assemblée générale de propriétaires, afin d'informer les membres de la vie de l'association.